Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Bois-Béranger (le) - Tome I

Bois-Béranger (le), f., étang et m^{in}, c^{ne} de *Saint-Denis-de-Gastines,* à 5 kil. O. du bourg, à la jonction des deux branches d'un affl. de l'Ernée. — *W. de Boscoberengarii,* XII^{e} s. (Arch. nat., L. 976). — *Boysberengier,* 1387. — *Boisbellanger,* 1460 (Tit. de la Vaisouzière). — *Le lieu du Boisbéranger,* 1529 (Lib. fundat., t. IV, p. 277). — Manoir, chapelle, moulin et étang (Jaillot et Davelu). — *Bois-Béranger,* f. (Cassini). — Fief et seigneurie de la châtellenie d'Ernée. Le château n'est plus même une ruine, mais un monticule de décombres (1889). On en reconnaît encore l'orientation, avec façade à l'E. et cour d'entrée à l'O., avec pont-levis sur les douves creusées de main d'homme. Les deux ailes devaient être formées par des tours ou pavillons en avant-corps ; l'amas des débris est là plus considérable qu'ailleurs. Le château était très étroitement serré par l'enceinte des douves et dominé de tous côtés par des coteaux élevés. Une tour ronde, située en dehors des douves, au S., servait peut-être de chapelle. Il y eut du moins une fondation de deux messes par semaine, faite le 29 janvier 1529 (v. s.) « en l'honneur de la glorieuse Vierge-Marie et de Monsieur saint Louis », par Louise des Vaux, veuve de Guyon Le Sénéchal, « moyennant que Pierre Le Porc, seigneur du Boisbéranger (son gendre), fasse faire une chapelle et ymage de saint Loys ». Le domaine des Besneries fut assigné comme temporel, et le décret rendu le 4 mars 1529. Il faut dire que depuis ce temps il n'est plus question du service de la chapelle qui, comme édifice, existait encore à la fin du XVIII^{e} s.

Seigneurs : La famille de chevalerie du Bois-Béranger est connue depuis le XI^{e} s. A la branche aînée, qui s'éteignit au XV^{e} s. dans la terre patrimoniale dont elle tire son nom, on peut rattacher entre autres : Jean du B., témoin de la donation de Brécé à l'abbaye de Marmoutier, 1099-1120. — Guillaume du B., fait prisonnier à la tour de Dol par Henri II, 1173. — Geoffroy du B., dont le fils fut donné comme otage à Jean-sans-Terre par Guillaume de Gorram, 1199. — Macé du B., témoin d'une charte de Raoul de Gorram concernant la Tannière, 1210. — Guillaume et Raoul du B., frères, bienfaiteurs de Savigny et de l'Abbayette, XIII^{e} s. — Jean du B., cité dans les comptes de Macé Darne, 1367. — Geoffroy du B., auquel le seigneur de la Hautonnière s'engage à payer chaque année 100 boisseaux d'avoine. et 100 sols à muance du seigneur, 1379, 1392. — Guillaume, seigneur du Bois-Béranger en 1410. — Ambroise du B. porte la terre patrimoniale à Antoine Le Sénéchal dont le fils, Guyon Le S., mari de Louise des Vaux, assiste à la publication de la coutume du Maine, 1508, rend aveu à Mayenne, 1518, et meurt avant 1529. Les successeurs furent : Pierre Le Porc, mari de Guyonne Le Sénéchal, 1520, 1542. — Suzanne de la Vieuville, veuve de Franç. Le Porc, et bail de leurs enfants, 1575, 1577. — Madelon Le Porc, dont la veuve, Jeanne Le Cornu, vivait en 1604, 1627. — Madelon Le Porc qui épouse en 1607, à Saint-Germain-de-la-Coudre, Julienne de Barat. — André du Plessis-Châtillon, marié en 1637 avec Renée Le Porc. — Hyacinthe de Quatrebarbes, qui épouse en 1662 Françoise du Plessis-Châtillon, née à Saint-Denis-de-Gastines en 1638. — Le lieu seigneurial du B. est habité en 1678 par Jean, Étienne, Michel et Louis Grandin, enfants mineurs de Léonard G., sieur de Haumenoir, et de feue Renée de Cheleu.

Hist. de Mayenne. — Ch. Pointeau, *Certificats,* p. 85 et notes mss. — Reg. par. de Saint-Denis et de Châtillon. — *Lib. fundat.,* t. IV, p. 277. — Cart. de Savigny, de l'Abbayette, etc.